



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°1103) DE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE CAGE, A MONSIEUR CHARLES-EDOUARD GARCIA**      **DÉCISION N° DM-25-307 EN DATE DU 12 SEPTEMBRE 2025**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**VU** la demande de Monsieur Charles-Edouard GARCIA, domicilié au 82, rue de la Jarry à VINCENNES - 94300, de s'exercer seul au chant dans la salle Cage, les mardis du 9 septembre 2025 au 23 juin 2026 (sauf jours fériés et vacances scolaires) de 10h30 à 11h00, les vendredis du 12 septembre 2025 au 26 juin 2026 (sauf jours fériés et vacances scolaires) de 11h00 à 11h30 et les samedis du 13 septembre 2025 au 27 juin 2026 (sauf jours fériés et vacances scolaires) de 11h00 à 11h30, soit un total de 50 heures.

**CONSIDÉRANT** les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec Monsieur Charles-Edouard GARCIA, domicilié au 82, rue de la Jarry à VINCENNES - 94300, une convention de location de salles, afin de s'exercer seul au chant dans la salle Cage, les mardis du 9 septembre 2025 au 23 juin 2026 (sauf jours fériés et vacances scolaires) de 10h30 à 11h00, les vendredis du 12 septembre 2025 au 26 juin 2026 (sauf jours fériés et vacances scolaires) de 11h00 à 11h30 et les samedis du 13 septembre 2025 au 27 juin 2026 (sauf jours fériés et vacances scolaires) de 11h00 à 11h30, soit un total de 50 heures.

**LA GRATUITÉ** de la mise à disposition.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

***Signé***

**Annick VOISIN**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20250912-lmc1H13483H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 12/09/2025  
Date de Publication : 12/09/2025